

FERMETURE DU PONT MATHILDE

PLAN D' ACTIONS TRANSPORTS EN COMMUN

Suite à l'important accident sur le pont Mathilde, qui a entraîné sa fermeture, la circulation est très difficile sur l'ensemble du territoire. En effet, 80 000 véhicules empruntaient chaque jour le pont Mathilde. Un arrêté préfectoral a réorganisé le trafic poids-lourds.

Pour faire face à la situation, la CREA met en place un plan d'actions spécial, en collaboration avec les autres collectivités, la Région, le Département et la Ville de Rouen. Ce plan comprend de nouvelles offres et de nombreux outils d'information.

PLUS DE 3000 PLACES DANS LES PARKINGS RELAIS (P+R)



Situés à la périphérie du territoire, les parkings relais apparaissent comme une solution idéale pour se garer, de manière gratuite, avant de prendre le métro, le TEOR ou le bus. Une signalétique sera installée dès ce week-end pour informer les automobilistes de l'existence de ces parkings relais (P+R), créés spécialement dans l'urgence pour certains.

Parkings relais qui seront mis à disposition des usagers dès lundi 12 novembre :

Rive droite :

- Mont Riboudet-Kindarena, idéalement situé au carrefour des 3 lignes TEOR, il est ouvert 7j/7 et 24h/24 → **1000 places**
- Centre socio culturel Malraux / station TEOR Couperin (T2) rue François Couperin à Rouen qui sera gardienné, opérationnel dès le 19 novembre → **150 places**
- Basilique à Bonsecours / arrêt de la ligne 21 « Mairie de Bonsecours » → **100 places**
- « Rouges terres » à Bois-Guillaume-Bihorel, en liaison avec les lignes 7 et 11 → **60 places**
- « Shell » / arrêt de bus des lignes 7 et 40 « Mairie de Bois-Guillaume », opérationnel dès le 13 novembre → **40 places**
- Demi-lune à Maromme, en lien avec la ligne de TEOR T2 → **60 places**
- Fond du Val à Rouen, en lien avec la ligne de TEOR T1 et la ligne de bus 5 → **40 places**
- « Barreau Malot » / arrêt « Parc de loisirs » des lignes de bus 13 et 21 à Franqueville-Saint-Pierre → **40 places**
- Ancienne gare de Damétal / arrêt de la ligne TEOR T3 « Durécu Lavoisier » → **40 places**
- Boulingrin, en liaison avec le métro → **35 places en P+R et 400 places de stationnement**
- Canteleu, arrêt de la ligne TEOR T3 « place Prat » → **20 places**

- Notre-Dame-de-Bondeville / arrêt de la ligne TEOR T2 « Mairie V. Schoelcher » : pour la fin de l'année 2012 → **35 places**

Rive gauche :

- Zénith à Grand Quevilly, en liaison avec les lignes 7 et 32 → **1000 places**
- parking rue Joseph Lebas à Petit-Quevilly / arrêt de métro François Truffaut → **100 places**
- Site des anciennes Fermetures Eclair 82 boulevard Stanislas Girardin à Petit-Quevilly / arrêt de métro Charles de Gaulle → **40 places** immédiatement, **150 ou 200 fin d'année**
- parking de la Maison des amicales, avenue Georges Braque à Grand-Quevilly / arrêt de métro « Georges Braque » → **60 places**
- Rond-point du Terminus métro « Technopôle » avenue Galilée à Saint-Etienne-du-Rouvray → **35 places**



FILO'R

Dès janvier 2013, renforcement de l'offre par l'acquisition de 3 véhicules et mise en place d'une nouvelle desserte entre les plateaux Est (zone 4) et le Pôle Multimodal de Oissel.

UNE OFFRE TARIFAIRE SPECIALE TRANSPORTS EN COMMUN, A PARTIR DU 19 NOVEMBRE, PENDANT TROIS MOIS

Pour les nouveaux usagers, non détenteurs de la carte Astuce

- La CREA met en place une offre pour encourager l'utilisation des transports en commun. Une carte Astuce créditée de 10 voyages est offerte à toute personne souhaitant tester les transports en commun. Il suffit pour cela de se rendre, à partir du 19 novembre à l'agence TCAR ou à l'agence TAE.

Pour les abonnés annuels

- Une offre de parrainage est mise en place : chaque détenteur d'un abonnement annuel des transports en commun de la CREA qui parraine un nouvel abonné annuel pourra bénéficier d'un avoir de 10% valable sur son prochain achat de titre.

DES REDUCTIONS POUR TOUS LES SALARIÉS

- Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout employeur quel que soit le nombre de salariés doit prendre en charge 50% du coût de l'abonnement de transports en commun.

- L'abonnement aux transports en commun du réseau Astuce est encore plus avantageux pour les salariés dont les employeurs ont conclu un Plan de Déplacement Entreprise (PDE) avec la CREA. C'est aujourd'hui le cas pour 17 entreprises ou administrations, soit 2500 abonnés.

TARIFS DES ABONNEMENTS TRANSPORTS EN COMMUN				
Plein tarif	Pour les salariés avec prise en charge de 50% employeur / jeunes moins de 26 ans	Avec un PDE	Jeunes moins de 17 ans	Jeunes moins de 12 ans
415 euros par an soit 41,50 euros par mois pour un abonnement annuel avec voyages illimités	207,50 euros par an soit 20,75 euros par mois pour un abonnement annuel avec voyages illimités	176 euros pour un abonnement annuel soit 17,60 euros par mois avec voyages illimités	140 euros pour un abonnement annuel soit 14 euros par mois	70 euros par an soit 7 euros par mois
52 euros pour un abonnement mensuel avec voyages illimités	26 euros pour un abonnement mensuel avec voyages illimités	22,10 euros pour un abonnement mensuel avec voyages illimités		

RENFORCEMENT DE LA FREQUENCE DES TRANSPORTS EN COMMUN LES WEEK-ENDS DE DECEMBRE

- Trois week-ends de décembre – les 8,9 décembre, 15, 16 décembre et 22, 23 décembre, juste avant les fêtes de Noël, la fréquence du métro, des TEOR et de la ligne 7 est renforcée : elle sera proche de la fréquence des jours de semaine.

Par ailleurs, de nouveaux bus seront achetés très rapidement par la CREA pour renforcer encore l'offre.

LES AUTRES ASTUCES MOBILITÉ

- VELO'R

Les deux vélostations de la CREA sont situées 7 rue Jeanne d'Arc à Rouen et au pôle de proximité d'Elbeuf, 8 rue Aristide Briand. Le vélo peut être une bonne solution pour se déplacer ou rejoindre une station de transports en commun ou pour prendre le train. Des vélos sont disponibles : à assistance électrique pour les longs parcours, les vélos pliants qui peuvent être facilement emportés à bord du train, du TEOR et du bus et des vélos classiques.

En fonction de la demande, Velo'R fera l'objet d'ajustement.

	Vélos classiques et pliants			Vélos électriques	
	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif étudiants	Plein tarif	Tarif réduit
Contrat courte durée					
Journée	5 €	4 €	-	9 €	6 €
Week-end	7 €	5 €		12 €	8 €
Semaine	13 €	10 €		22 €	16 €
Contrat longue durée					
Le 1 ^{er} mois	21 €	16 €	5 €	42 €	31 €
A partir du 2 ^{ème} mois avec entretien	19 €	14 €	5 €	été* ou 32 € hiver*	été ou 26 € hiver
A partir du 6 ^{ème} mois avec entretien	16 €	11 €	5 €	-	-



La subvention accordée par la CREA en cas d'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'un vélo pliant neuf :

Les vélos à assistance électrique : le montant correspond à 30% du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique neuf, dans la limite d'un plafond de 300€.

Les vélos pliants : le montant correspond à 30% du prix d'achat TTC du vélo pliant neuf, dans la limite d'un plafond de 150€.

Pour bénéficier de cette subvention, il faut avoir loué un vélo pendant au moins un mois.

- Les abris-vélos

Une autre astuce : se rendre à vélo à la station de transports en commun la plus proche et le garer dans un abri-vélo entièrement gratuit et sécurisé, accessible grâce à sa carte Astuce. Sept parcs vélos de la CREA sont répartis sur le territoire :

- Mairie de Déville-lès-Rouen
- Terminus T1 « Mont aux malades » à Mont-Saint-Aignan
- Terminus T2 « Tamarelle » à Bihorel
- « Mairie de Darnétal »
- « Haut de la côte » à Bonsecours
- Terminus Georges Braque à Grand-Quevilly
- Station de métro « François Truffaut » à Petit-Quevilly



- Cy'clic :

Avec 20 stations sur l'ensemble de la ville de Rouen, réparties toutes les 300 mètres et 250 vélos disponibles, Cy'clic, service de vélos en libre service est une bonne idée pour se déplacer en cœur de ville ou rejoindre des stations de transports en commun (gare rue Verte, théâtre des Arts, Saint-Sever, Boulevard de l'Europe...). Son fonctionnement est simple et rapide !

<http://cyclic.rouen.fr>

La Ville de Rouen lancera également, d'ici lundi 19 novembre un site Internet <http://trafic.rouen.fr> qui proposera des informations en temps réel :

- Densité du trafic à Rouen (état des différentes fluidités sur les tronçons de circulation...)
- Evaluation des temps de trajets pour des parcours dits « standards » (ex : Gare / Sud 3, place Saint Paul / parking du Mont Riboudet)
- Fréquentation des parkings souterrains Rouen Park
- Disponibilité des stations Cy'clic

- **Les lignes départementales**



- Les réseaux de transports locaux et départementaux sont complémentaires. Le réseau de bus du Département propose ainsi pas moins de 29 lignes dont 8 cheminent vers Rouen. Il vient compléter les réseaux des grandes agglomérations.

- **Le covoiturage**



- Depuis avril 2008, le Département de la Seine-Maritime a mis en place le dispositif Covoiturage76. Ce site internet permet de mettre en relation des automobilistes en fonction de leurs trajets quotidiens ou ponctuels. Si cette solution permet de partager les frais entre les usagers, elle permet dans la situation actuelle de limiter le nombre de véhicules et donc l'importance des bouchons à venir. www.covoiturage76.net

De plus, la CREA, en liaison avec le Département, a décidé d'ouvrir une aire de covoiturage à l'aéroport de Boos.

- **Les bacs du Département**



- Huit bacs permettent aujourd'hui de traverser la Seine en aval de Rouen. Ces derniers fonctionnent 7 jours sur 7 et 364 jours par an. Ils se situent à Dieppedalle, Val-de-la-Haye, la Bouille, Duclair, le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges, Quillebeuf-sur-Seine et Yainville. Ils

offrent une solution pour passer d'une rive à l'autre de la Seine, sans passer par Rouen. Chaque jour déjà, 10 000 véhicules traversent ainsi le fleuve.

UN TRAFIC SECURISE

Dès lundi 12 novembre, des agents de la police municipale de Rouen et nationale seront postés aux points névralgiques de la circulation du territoire afin de **fluidifier le trafic routier** à différents carrefours :

- pont Corneille
- pont Boieldieu rive gauche
- pont Jeanne d'Arc
- place Beauvoisine
- place Carnot

Par la suite, des agents seront spécialement recrutés avec l'aide financière de la CREA et formés pour cette mission.

Les couloirs de bus de la ligne 7 pourront dorénavant être empruntés par les cars de la Région et des Département de la Seine-Maritime et de l'Eure.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS ET DU TRAVAIL DES AGENTS DE LA CREA

Dès lundi 12 novembre, les camions de collectes des ordures ménagères ne collecteront plus aux heures de pointe, entre 7h et 9h sur le centre-ville de Rouen (quartier pasteur, centre-ville rive droite et gauche) et les rues fortement fréquentées des communes urbaines.

Par ailleurs, aucun nouveau chantier d'eau ou d'assainissement importants et impactant la voirie ne sera entrepris jusqu'à ce que la circulation sur le territoire ne s'améliore.

La CREA a pris **des mesures spéciales d'organisation du travail pour son personnel** : les agents pourront commencer ou finir leur travail plus tôt ou plus tard, en fonction des services, afin d'éviter au maximum les heures de pointe. Les plages horaires sont élargies : possibilité d'arriver le matin entre 7h et 9h30 et de repartir le soir entre 16h et 19h30. Par ailleurs, les agents seront informés et encouragés à organiser du covoiturage entre collègues d'un même site de travail.

UN IMPORTANT DISPOSITIF D'INFORMATION POUR LES HABITANTS

La CREA met en place un plan de communication afin que les habitants puissent être informés au mieux de toutes les solutions de transports en commun :

- Un supplément spécial au CREA mag sera édité à 224 000 exemplaires et distribué dans chaque foyer début décembre. Des documents d'information spécifiques aux 4 grandes zones géographiques (est, ouest, nord, sud) seront également distribués dans les 70 communes du territoire
- Le site Internet www.crea-astuce.fr sera mis à jour avec les nouvelles offres et il regroupera l'ensemble des services de transports en commun proposé par les collectivités partenaires
- Les comptes Twitter et Facebook de la CREA diffuseront des informations régulièrement
- Une veille permanente est mise en place afin d'analyser la situation et adapter l'offre de transports si nécessaire

CONCERTATION AVEC LES MAIRES ET LE MONDE ECONOMIQUE

Le Président de la CREA, Frédéric SANCHEZ, a réuni cette semaine les Maires des 70 communes de la CREA et une réunion a été organisée avec les responsables du monde économique via les chambres de commerce et d'industrie afin d'organiser ce plan d'actions et encourager chacun à adopter des mesures pour les déplacements des habitants ou des salariés.

Mardi 12 novembre, le CCD qui réunit l'ensemble des forces vives du territoire de la CREA (associations, syndicats, entreprises, universités...) sera associé à la réflexion.

Contacts presse

CREA : Marie Mahieu-Rivals / 02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83 / marie.mahieu@la-crea.fr
Département de Seine-Maritime : Rebecca Renard / 02 35 03 57 39 / rebecca.renard@cg76.fr
Ville de Rouen : Elise Debray / 02 76 08 10 28 / edebray@rouen.fr